

VAYELEKH

19 SEPTEMBRE 2015
6 TICHRI 5776

898



HILLOULOT

- 6 Tichri Rabbi Avraham Kalfon
 - 7 Tichri Rabbi Yaacov Antabi
 - 10 Tichri Rabbi Akiva ben Yossef
 - 10 Tichri Rabbi Yehouda Halevy Achlag
 - 12 Tichri Rabbi Avraham Hamal'akh
- Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 3320 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne -
FranceTel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

All. 19:40 19:28 19:26

Fin 20:43 20:30 20:25

LA RÉPONSE DE MOCHÉ

Rabbi David Pinto Chlita

Nos Sages ont dit (Chabbat 88a) : « Lorsque Moché est monté aux cieux pour recevoir la Torah, les anges du service sont allés dire à Hachem : "Maître du monde ! Que fait un être humain parmi nous ?" Il leur a répondu : "Il est venu pour recevoir la Torah." Ils ont alors répliqué : "Pourquoi donner à un être de chair et de sang ce bien précieux que Tu gardes caché depuis 974 générations avant la création du monde ?" Sur ce, Hachem a dit à Moché : "Donne-leur une réponse (techouva)". Moché a répondu : "J'ai peur qu'ils me brûlent avec le souffle de leur bouche", mais D. l'a rassuré : "Saisis Mon Trône de gloire et donne-leur une réponse." »

Il est intéressant de constater que Hachem n'a pas pris part à la discussion qui s'est déroulée entre Moché et les anges, et qu'Il ne l'a même pas protégé d'eux. Ceci demande à être expliqué : en effet, Moché était comme un invité qui s'était rendu dans les mondes supérieurs pour recevoir la Torah, sur l'invitation du « propriétaire des lieux », à savoir D. Or il est naturel qu'un maître de maison protège son hôte de ceux qui l'importunent et repousse ceux qui lui veulent du mal. Alors pourquoi ici Hachem a-t-Il laissé Moché affronter les anges tout seul ?

J'aimerais, pour cela, expliquer l'argument des anges : « Que fait un être humain parmi nous ? » En d'autres termes, ils ont demandé : « Comment est-il possible de livrer la sainte Torah à un être de chair et de sang, qui risque à tout moment de fauter et de commettre des transgressions ? Est-il approprié de donner la Torah parfaite, entièrement composée des noms de Hachem, à celui qui est entouré de fautes et de péchés ? Il risque de la détériorer ! » Tel était l'argument des anges. Et c'est à ce sujet que D. a dit à Moché : « Donne-leur une réponse (techouva). » Autrement dit, il est vrai que l'homme peut fauter et même tomber dans l'abîme par ses mauvaises actions, mais il est capable de faire « techouva », de réparer ce qu'il a altéré, et ainsi d'être sauvé, alors il retrouve son niveau élevé initial. Hachem a donc dit à Moché : « Attrape Mon Trône de gloire, et dis-leur "techouva" », car nos Sages ont enseigné (Yoma 86a) que le repentir est si grand qu'il atteint le Trône de gloire. Quand l'homme regrette entièrement ses fautes et accomplit un repentir parfait, tout lui est pardonné et il peut atteindre un niveau encore plus élevé que celui des anges, c'est pourquoi il est approprié que la Torah soit donnée aux humains.

Hachem ne s'est pas mêlé du désaccord entre les anges et Moché, car Il est proche des bnei Israël : Il est notre Père et notre Roi. Il n'était donc pas convenable qu'Il prenne le parti du peuple d'Israël et rejette l'argument des anges. Il a alors chargé Moché de leur répondre, et celui-ci a fidèlement rempli son rôle et donné une réponse puissante aux anges. Puis quand il est descendu remettre la Torah aux bnei Israël, il a vu la terrible faute qu'ils avaient commise, la faute du Veau d'or : « Il aperçut le veau et les danses. Le courroux de

Moché s'alluma ; il jeta de ses mains les tables et les brisa au pied de la montagne » (Chemot 32, 19). Dès qu'ils ont pris conscience de la gravité de leur faute, les bnei Israël ont immédiatement fait techouva et regretté leurs actes. Puis Moché est à nouveau monté chez Hachem, et pendant quarante jours, Il a demandé grâce pour eux et a imploré D. de pardonner leur faute. C'est seulement à l'issue de ces quarante jours, à savoir le jour de Kippour, que Hachem a accepté sa requête et lui a répondu « Je pardonne, selon ta demande ».

La plus grande valeur du repentir consiste à s'engager à étudier la Torah chaque jour sans exception, que pas un jour ne passe sans un moment consacré à l'étude. Le mérite de la Torah est grand chez celui qui se repent, car elle permet d'expier la faute. Heureux est celui qui se montre assidu dans l'étude jour et nuit, car même les transgressions les plus graves sont expiées grâce à son étude. Comme nos Sages l'ont rapporté (Yalkout Chim'oni Osée, Signe 522) : « Hachem a dit : "Votre étude M'est plus précieuse que tous les sacrifices qui sont dans la Torah et que toutes les offrandes de Chelomo." » De même, ils ont expliqué (Roch Hachana 18a) : « On ne peut être pardonné grâce à l'offrande ou l'oblation, mais on peut l'être grâce à la Torah. » Heureux celui qui se donne du mal pour la Torah et procure du plaisir à Son Créateur ! Enfin, nos Sages ont dit (Vayikra Rabba) : « Il est écrit "Elle est un arbre de vie pour ceux qui s'y attachent." Rav Houna a dit : si un homme a commis de graves fautes et qu'il est condamné à mort par le Ciel, que fera-t-il pour vivre ? S'il avait l'habitude d'étudier une page, qu'il en étudie deux, et s'il avait l'habitude d'apprendre un chapitre de michna, qu'il en apprenne deux. »

J'ai trouvé une jolie allusion à cette idée dans le jour de Kippour, qui est le jour principal pour le repentir et l'expiation des fautes, comme il est dit (Vayikra 16, 30) : « Car en ce jour, on fera propitiation sur vous afin de vous purifier de tous vos péchés ». Si l'on rassemble les initiales des mots formant l'expression « car en ce jour » (ki bayom hazé), on obtient la même valeur numérique que celle du terme « zakh », signifiant « pur ». Et comment mérite-t-on d'être pur et propre de tout péché et de toute faute ? Grâce à « ce » (hazé) jour, dont la valeur numérique est celle du mot « tov (bon) ». Or il n'y a de bon que la Torah, comme il est dit « Car Je vous donne un bon (tov) cadeau : n'abandonnez pas Ma Torah » (Proverbes 4, 2). Quiconque s'adonne à l'étude de la Torah tout en se repentant mérite que ses fautes soient expiées, et il devient pur et propre de toute souillure.

Il est rapporté dans les saints livres que le jour de Kippour, le Satan n'a pas d'emprise et aucun ange ne peut accuser les bnei Israël. Si l'un d'eux vient les calomnier ou les incriminer afin que leur repentir ne soit pas agréé, Hachem le chasse immédiatement et Il accepte le repentir de Ses enfants avec amour. Cette notion s'explique selon ce que nous avons exposé plus haut : lorsque Moché est monté au Ciel, les anges ont demandé « Que fait un être humain parmi nous ? », c'est-à-dire « Comment remettre la Torah à un être humain, capable de fauter et d'y porter atteinte ? »

Et Moché de leur répondre « techouva » : l'homme risque certes de pécher, mais il a la capacité de se repentir, de réparer ce qu'il a détérioré et de devenir à nouveau pur et propre comme au début. Les anges ont accepté la réponse de Moché. Ainsi, lors du jour de Kippour, alors que les bnei Israël s'engagent à un repentir parfait, quand les anges viennent

les accuser, Hachem leur répond : « Pourquoi les accusez-vous ? Vous avez pourtant accepté les paroles de Moché, selon lesquelles le repentir permet d'expier la faute et écarte toute culpabilité ! Alors pourquoi les accuser afin que leur repentir ne soit pas agréé ? » C'est ainsi que la bouche des accusateurs est fermée.

Les paroles des Sages

Qui a peur de la mort ?

« D. dit à Moché : “Voici que tes jours approchent de leur terme.” »

S'il existait un indicateur de la peur qui envahit les êtres humains, on découvrirait que ces derniers craignent terriblement la mort. Cette appréhension (tellement compréhensible) de l'avenir inconnu s'amplifie et se renforce au fur et à mesure qu'on s'approche de l'âge statistique de la mort.

Dans le monde juif, les hommes de foi et les bnei Torah définissent la mort comme un passage d'une pièce à une autre, du couloir vers le salon. On raconte l'histoire suivante au sujet du 'Hafets 'Haïm : lors d'une veille de vacances, un de ses élèves qui s'appretait à rentrer chez lui pour les fêtes est venu le saluer avec joie et enthousiasme.

Rabbi Israël Méïr s'est alors tourné vers ses disciples et leur a dit : « Regardez avec quelle joie et quelle gaieté cet étudiant retourne dans la maison de son père ! N'est-ce pas ainsi que devrait se sentir chaque personne qui s'apprête à retourner en-Haut, chez son père du Ciel ? »

Je déménage

Vers la fin de sa vie, Rabbi Yéhouda Tsadka, le Roch yéchiva de « Porat Yossef », s'est exprimé sur le jour de la mort avec une parfaite sérénité, en lui appliquant le verset : « Elle rira au dernier jour. » Les membres de sa maison ont toujours été habitués à son style caractéristique. Ils savaient qu'il avait préparé depuis longtemps des vêtements mortuaires et avait acheté un emplacement pour sa tombe. Il avait même préparé un court testament pour ses fils dans lequel il les avertissait, entre autres, de ne pas s'allonger en descriptions sur sa pierre tombale, mais de se limiter à « Il a propagé la Torah parmi ses élèves », ce qui était le résumé de sa vie. Mais il faisait tout cela sans nervosité ni inquiétude. Au contraire, il agissait avec tranquillité et lucidité, comme quelqu'un qui accomplit scrupuleusement les paroles de nos Sages (Berakhot 5a) : « Il se souviendra du jour de la mort et sera prêt et disposé chaque jour à être appelé à revenir chez le Roi. »

Lorsqu'il a eu besoin de soins médicaux, il a eu une conversation avec le professeur 'Hassine. Le médecin lui a demandé : « Avez-vous peur de la mort ? » et le Rav lui a répondu : « Je n'ai pas peur du tout. En réalité, je ne fais que déménager d'une maison à une autre. Ici ou là-bas, je m'abrite sous les ailes de D. »

Il a tout réglé paisiblement

Durant sa dernière maladie, à laquelle il a succombé, le « Saba de Kelem » a énormément souffert. D'après sa description, ses douleurs le transperçaient comme des aiguilles, mais il restait serein et paisible. Son médecin non-juif, le docteur Grozer, lui avait révélé que ses jours étaient comptés et il se montrait prêt, sans aucun signe de nervosité.

Quand on a demandé au médecin pourquoi il avait révélé cette information à son patient alors qu'elle pouvait nuire à son état de santé, il a répondu : « Je connais Rabbi Sim'ha Zissel et je sais que, pour lui, la mort n'est qu'un passage d'un monde à un autre. »

Le gaon Rabbi 'Hizkiyaou Yossef Michkovski a raconté comment son beau-père Rabbi Yitz'hak Blazer s'est comporté lors de son dernier jour : « Cette nuit-là, tout le monde a pu remarquer sa grandeur et son immense courage. On ne peut voir une telle tranquillité même chez celui qui se prépare à un long voyage. Il réglait chaque chose paisiblement. Un étranger n'aurait pas pu imaginer que le Rav se préparait alors pour un aller sans retour. Or quand on sait que durant toute sa vie, il avait été empli de la crainte du jugement, on peut imaginer sa frayeur à ce moment-là.

Et pourtant, il l'a cachée à tout son entourage ainsi qu'à sa famille. Tout, en eux, semblait paisible et tranquille, comme si rien ne se passait. Je ne pourrai jamais oublier cette nuit-là. »

Cela ne me perturbe pas

Durant la dernière année de sa vie, le gaon Rabbi Yossef 'Haïm Zonnenfeld, Rav de Jérusalem, était très faible. C'était un milieu d'été où il avait pris quelques jours de repos en-dehors des murailles de Jérusalem. Mais soudain, il a précipité son retour à la maison, ainsi que celui de sa famille. Le médecin et ses proches sentaient que l'air des montagnes de Jérusalem lui était bénéfique, mais il a persisté à vouloir repartir plus tôt que les autres années.

Quand on lui a demandé : « Pourquoi ne restez-vous pas encore un peu ? L'air est pourtant bon pour vous ici ! », il a répondu : « Je vais vous révéler secrètement une de mes raisons : je sens que ma fin est proche et je ne voudrais pas importuner les membres de la 'Hevra Kadicha en les obligeant à parcourir un si long chemin pour moi » (à l'époque, ils portaient le mort sur leurs épaules jusqu'au mont des Oliviers). Ebranlé par ce que je venais d'entendre, j'ai osé demander : « Ne pensez-vous pas qu'il n'est pas bon de se livrer à ce genre de pensées angoissantes qui perturbent l'esprit et mènent à la tristesse ? » Mais il m'a répondu : « Non, cela ne me perturbe pas. Depuis que j'ai atteint l'âge de quarante ans, je n'ai cessé de penser à mon dernier jour, sans que cela altère mon état de santé » (« HaIch al Ha'Homa »).

Se renforcer dans la récitation des bénédictions

Au-delà de ces témoignages sur la manière de considérer le jour de la mort, nous avons conscience des comportements qui conviennent à chacun de nous, plus particulièrement en cette période où nous cherchons à acquérir des mérites et à implorer la miséricorde divine.

Un homme sage de la famille du gaon Rabbi Chelomo Zalman Auerbach a raconté au sujet de ce dernier : un jour, un éminent érudit qui était gravement malade est venu lui demander comment éveiller la miséricorde divine en cette période de détresse pour lui.

Le gaon lui a répondu : « Je ne suis certes pas apte à délivrer des conseils, mais je peux vous dire ce que j'aurais fait à votre place. Je me serais astreint à prononcer cent bénédictions par jour, en veillant à réciter correctement chaque mot (“baroukh”, puis “ata”, puis le nom de Hachem etc.)

Si j'y arrivais, ce serait pour moi la meilleure conduite. »

L'homme qui nous a raconté cette histoire a ajouté que le visage du gaon s'était enflammé pendant qu'il parlait. Il a également fait remarquer que le Rav vivait alors sa dernière année. Or il avait, durant toute sa vie, prononcé les bénédictions avec une grande concentration et les gens venaient même l'écouter quand il récitait le birkat hamazon ou « acher yatsar ». Mais malgré tout, il n'a cessé de se renforcer dans ce domaine et de renforcer les autres. Apparemment, l'investissement rationnel et sensible dans ce domaine n'a pas de frontières.

En ce qui concerne la récompense promise pour cette mitsva importante, penchons-nous sur les paroles du « Or Zarou'a » :

« Une fois, un défunt est venu, le deuxième jour après son enterrement, avec une couronne de feuillages du Gan Eden, afin d'atténuer la mauvaise odeur émanant de ce monde. Alors on lui a dit : “Vous étiez pourtant un homme simple !” et il a répondu : “C'est uniquement parce que je prononçais les bénédictions d'une voix agréable à la synagogue qu'on m'a amené au Gan Eden et qu'on me respecte.” »

Rabbi Yéhouda Leib Ashlag, auteur du « Soulam »

Rabbi Yéhouda Leib Ashlag, connu comme l'« auteur du Soulam », du nom de son immense commentaire sur le Zohar, est né à Likova en Pologne. Il a étudié l'essentiel de sa Torah à la yéchiva de Gour qui se trouvait à Varsovie.

Son désir d'étudier la kabbala s'est manifesté dès sa jeunesse, et on raconte qu'il cachait des pages de Zohar et des écrits du Ari dans les pages de sa Guemara. Il a proclamé la nécessité d'étudier le Zohar dans les yéchivot de Pologne, et pour cela il a même rencontré des rabbanim et des Admorim pour leur demander d'organiser une étude du Zohar dans leurs yéchivot, mais ils n'y ont pas prêté attention. Après avoir vécu pendant une courte période chez son beau-père à Porissow, il s'est installé à Varsovie, où il a été ordonné et a officié comme dayan et décisionnaire pendant seize ans. Pendant cette période-là, il a rencontré un homme qui était connu comme un commerçant, mais pas du tout comme un kabbaliste. Le Rav Ashlag l'appelle dans ses livres « mon saint maître, zatsal ». De ce maître, il a appris la kabbala, et il a été présent au moment de sa mort.

Après la mort de son maître, il décida de monter en Erets Israël. Le 16 Tichri 5662, il vint s'y établir, et quand il entendit qu'il y avait à Jérusalem une yéchiva de kabbalistes du nom de « Yéchivat Beit E-l », il traversa la ville pour s'installer à l'intérieur des remparts. D'après le témoignage de son petit-fils, le Rav Sim'ha Ashlag, dès l'époque de la Deuxième guerre mondiale, il poussait de grands cris sur la destruction du monde qui s'approchait. Il prévint de la catastrophe qui allait tomber sur l'Europe, et du grand danger qui menaçait le peuple juif.

Il arriva en Erets Israël dans un dénuement total. Il ne voulait pas profiter de sa « semikha » de rabbin, et pour vivre il travaillait des peaux pour les sifrei Torah et les mezouzot, et fabriquait également du savon au moyen d'une machine qu'il avait apportée avec lui de Pologne. Au bout de peu de temps, sa Torah le fit connaître de la communauté, et il fut nommé Rav et dayan du quartier de Guivat Chaoul, en ville nouvelle.

Un groupe de disciples de stature se rassembla autour de l'auteur du Soulam. Ils arrivaient chez lui courageusement tous les jours à une heure du matin, pour étudier jusqu'au lever du jour. Les plus éminents de ces disciples étaient : son fils Rabbi Baroukh Chalom, le Rav Yéhouda Hersh Brendoyen, le Rav Moché Yair Weinstock, le Rav David Minzberg, le Rav Moché Baroukh Lamberger et le Rav Yitz'hak Agassi, que leur souvenir soit une bénédiction.

En 5686, il partit à Londres, où il écrivit son premier ouvrage, les commentaires « Panim Méïrot » et « Panim Masbirot » sur le livre « Ets Haïm » du saint Ari. Il y resta un an et demi sans sortir du tout de chez lui, entièrement absorbé dans l'écriture de son commentaire. C'était une grande nouveauté dans le monde de la kabbala, parce que jusqu'alors aucun commentaire aussi systématique n'avait été publié sur ce livre, qui expose une ligne faite de principes et de règles magnifiques de clarté. En 5693, il se mit à écrire son grand œuvre (en seize parties et plus de deux mille pages) qui englobe tous les écrits du Ari, « Talmud Esser Sefirot ». Dans cet ouvrage, il a rassemblé des passages de tous les écrits du Ari, ni selon un ordre donné, ni chronologiquement, mais en suivant le déroulement des situations spirituelles avec relations de cause à effet.

En 5703, il a commencé son œuvre gigantesque : le commentaire « HaSoulam » sur le livre du Zohar. Il consacrait toute sa journée à l'écriture de ce commentaire, et écrivait plus de dix-huit heures par jour avec un immense désintéressement qui lui coûta beaucoup d'argent ainsi que de santé. Il dit à ce moment-là que grâce à ce com-

mentaire, on pourrait étudier le Zohar comme on étudie le 'Houmach avec Rachi. Il dit encore que cent cinquante ans après l'écriture du « Soulam », les enfants l'étudieraient au Talmud Torah. Voici ce qu'il a écrit sur ce commentaire :

« J'ai appelé ce commentaire "HaSoulam" pour montrer qu'il a le même but que toute échelle (soulam). Si on a un grenier rempli de toutes sortes de bonnes choses, il ne manque qu'une "échelle" pour y monter, et alors on est en possession de tout le bien du monde. Mais le "Soulam" n'est pas un but en soi, car si l'on se repose sur les échelons de l'échelle sans rentrer dans le grenier, on n'aura rien accompli du tout. Il en va de même en ce qui concerne mon commentaire sur le Zohar, car il n'y a pas encore d'expression pour désigner l'explication des paroles des Sages dans toute leur profondeur, mais ce que j'ai fait en tout cas, c'est de tracer un chemin d'introduction pour tout homme, afin qu'il puisse s'élever, approfondir et consulter le livre du Zohar lui-même, car c'est alors seulement que j'aurai atteint mon but. »

Après la fin de l'écriture de ce monument de la littérature sacrée, l'état de santé de l'auteur du Soulam commença à se dégrader de plus en plus, il sentit que son temps était arrivé de rejoindre ses ancêtres, c'est pourquoi il entreprit un dernier voyage à Tsfat et à Meron, où il prépara un grand repas de fête pour ses disciples. Aucun d'entre eux ne comprit que c'était en fait son repas d'adieu.

Le jour de sa mort, en plein Yom Kippour de l'année 5715, il ordonna qu'on avance la prière de deux heures, et quand le chalia'h tsibour arriva aux mots « Je le rassasierai d'une longue vie et Je lui montrerai Ma délivrance », son âme sortit en sainteté et en pureté pour s'attacher à son Créateur.

Hommes de foi

L'histoire suivante a été racontée par notre maître le tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita, pour nous enseigner la force de la confiance dans les Sages :

C'était pendant la semaine de la parachat Vayera de l'année 5760, alors que je me trouvais en France. Une femme au visage triste vint me trouver. Elle m'a raconté qu'elle avait été frappée d'un cancer très grave. Et d'une voix larmoyante, elle se plaignait de ne pas encore avoir mérité de voir ses enfants mariés, alors qu'elle se trouvait en danger de mort.

Les pleurs de cette femme me touchèrent beaucoup, et comme c'était exactement la veille du soir de la hilloula de mon grand-père, le tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto, que son mérite nous protège, le soir du 15 'Hechvan, je lui ai dit : « Rentrez maintenant chez vous, et le mérite du tsaddik vous protégera. Demain, le jour de la hilloula, vous viendrez m'annoncer de bonnes nouvelles. »

Cette femme est immédiatement rentrée chez elle, et le lendemain après la prière d'arvit, s'est déroulée la hilloula en l'honneur du gaon Rabbi Eliezer Mena'hem Man Shakh, que son mérite nous protège. La femme est arrivée à la synagogue, et devant des milliers de juifs, en présence du gaon Rabbi Issakhar Bergman chelita (le petit-fils du Rav Shakh zatsal), elle a annoncé que les médecins ne comprenaient pas ce qui s'était passé. Aujourd'hui, elle était allée à l'hôpital pour faire des examens par ultra-sons et des examens sanguins, pour voir où elle en était, et tout à coup les médecins avaient découvert que la maladie avait disparu de son corps, que sa vie n'était plus du tout en danger et qu'elle était totalement en bonne santé.

A la source

« D. règne sur les peuples, D. siège sur Son trône de sainteté »

Ce verset se comprend puisque durant les dix jours de pénitence, on dit « le Roi de sainteté » et « le Roi de justice », où la royauté de D. se dévoile. Mais le plus important réside dans les trois jours qui sont : les deux jours de Roch Hachana – où le jugement est écrit – et le jour de Kippour – où le jugement est scellé.

C'est ce qui est dit « D. règne sur les peuples (goyim) » : trois (valeur numérique de la lettre « guimel ») jours (yom). Lors de ces trois jours mentionnés plus haut, « D. siège sur Son trône de sainteté », afin de juger le monde. (« 'Haïm VeHachalom »)

« Etends Ta crainte sur toutes Tes créatures »

Il y a de quoi être étonné : sommes-nous déjà si emplis de crainte divine et n'avons-nous pas d'autres soucis que de prier pour que les nations du monde craignent également D. : « Que toutes Tes créatures Te craignent et se prosternent devant Toi » ?

En réalité, la Guemara dit (Traité Baba Kama 92a) : « Quiconque prie pour son prochain alors qu'il a besoin de la même chose voit sa prière exaucée en premier. »

C'est la raison pour laquelle nous prions pour les autres et demandons à Hachem « Etends Ta crainte sur toutes Tes créatures », afin que notre prière soit elle-même exaucée et que nous soyons empreints de crainte divine.

(« Divrei 'Haïm »)

« Souviens-Toi de nous pour la vie, Roi qui aime la vie, inscris-nous dans le livre de la vie. »

Pourquoi mentionnons-nous trois fois le mot « vie » dans cette prière ?

Nos Maîtres ont expliqué que trois livres sont ouverts lors du Jour du Jugement : le livre des impies, celui des individus moyens, et celui des tsaddikim. Ainsi, nous demandons trois fois la « vie », ce qui correspond à ces trois livres.

« Souviens-Toi de nous pour la vie » : correspond aux tsaddikim, comme il est dit : « Le souvenir du tsaddik est une bénédiction. »

« Roi qui aime la vie » correspond aux impies, comme il est dit : « Je ne désire pas la mort de l'impie, mais qu'il se repente et vive. »

« Inscrivez-nous dans le livre de la vie » correspond aux individus moyens, qui sont en suspens et attendent une bonne inscription et une signature positive. (« Adéret Chelomo »)

« Souviens-Toi de nous pour la vie, Roi qui aime la vie »

Le Ari zal a expliqué ainsi « Souviens-Toi de nous pour la vie et inscrivez-nous dans le livre de la vie » : A Roch Hachana, les âmes sont jugées et D. décide si elles auront une vie éternelle ou non. Mais les corps sont aussi jugés pour la vie sur terre et D. décide quand sera leur terme.

« Souviens-Toi de nous pour la vie » désigne la vie éternelle, et « inscrivez-nous » désigne la vie dans ce monde, la vie sur terre.

C'est à cela que correspondent les deux jours de Roch Hachana. Le premier jour, on juge l'âme et Hachem décide si elle mérite la vie éternelle ou non. Et le deuxième jour, les hommes sont jugés pour leur vie dans ce monde-ci. Ces deux jugements étant liés, les deux jours de Roch Hachana sont considérés comme « une longue journée ». (« Ye'arot Devach »)

« Moché est parti » (31, 1)

Il faudrait savoir où il est allé. Le Targoum Yonathan dit qu'il s'est rendu à la maison d'étude. D'après les commentateurs, il est allé du camp des Leviim au camp d'Israël comme quelqu'un qui se sépare de son ami. Quant au texte, il reste obscur et on ne peut voir vers quelle interprétation il mène.

De plus, il reste à comprendre qui a informé Moché que sa vie était presque terminée, alors qu'il est dit dans la Guemara (Chabbat 30a) qu'on ne dévoile pas à un homme le nombre de ses jours. Alors qui l'a dit à Moché ?

On peut l'expliquer de la manière suivante : il est écrit dans le Zohar (I, 218) que quarante jours avant le décès d'un homme, son âme le quitte, comme il est écrit (Chir HaChirim 4, 6) « et que s'effacent les ombres », pour visiter le lieu qui lui est destiné dans les mondes supérieurs. Ceci est courant chez les tsaddikim. En effet, Rabbi Chimon bar Yo'haï avait perçu ce phénomène chez Rabbi Yitz'hak, comme il est rapporté dans le Zohar.

A la question « D'où Moché a-t-il su exactement quel était le jour de sa mort ? », nos Sages ont répondu que depuis le jour où les ombres s'effacent jusqu'au jour de la mort, s'écoulent quarante jours. Or, qui peut savoir mieux que Moché ? Il connaissait le jour de sa fin, et ce savoir n'appartient qu'aux plus grands du monde. (Rabbi 'Haïm ben Attar)

A la lumière de la Paracha

La Torah constitue un bouclier face au yetser hara

« Reviens, Israël, jusqu'à Hachem (ad Hachem), ton D., car tu es tombé à cause de ton péché. Armez-vous de paroles (devarim), et revenez à Hachem (el Hachem) ! » (Osée 14, 2)

Pourquoi est-il dit au début « ad Hachem » et ensuite « el Hachem » ? De plus, que signifie « Armez-vous de paroles » ?

Penchons-nous sur l'explication que nos maîtres nous livrent sur ce verset (Sifri Devarim 306) : « Le terme 'devarim' désigne les paroles de la Torah, comme il est dit (Devarim 5, 18) "Ces paroles (hadevarim), Hachem les a adressées à toute votre assemblée." » Ainsi, notre verset signifie que le fait de regretter nos mauvaises actions ne suffit pas, et que le véritable repentir n'est possible que par une immersion dans l'étude de la Torah, grâce à laquelle nous ne reproduirons plus nos fautes.

Ces deux éléments sont indissociables : en effet, quiconque étudie la Torah mais ne regrette pas ses péchés quittera ce monde sans s'être repenti. Et quiconque se repent, mais n'étudie pas la Torah finira par retomber dans la transgression, car rien n'est aussi efficace que les paroles de Torah pour résister à la faute.

Le prophète se demande en quoi consiste la mitsva de techouva, et répond qu'il s'agit avant tout pour le fauteur d'abandonner sa faute, et de la regretter sincèrement. C'est le sens de l'injonction « Reviens, Israël, jusqu'à Hachem (ad) » : Comment pouvons-nous revenir jusqu'à Hachem, et réaliser une techouva complète ? En nous « armant de paroles », de paroles de Torah. A ce moment-là, nous serons revenus vers Hachem : nous serons assurés de ne plus jamais retomber dans nos fautes, car nous étudions la Torah, et celle-ci constitue un bouclier face au yetser hara.

Sachons que l'essentiel du repentir réside dans l'étude de la Torah. En effet, quiconque se repent sans étudier est susceptible de transgresser de nombreux commandements qu'il ne connaît pas, puisqu'il ne les a jamais étudiés ! C'est pourquoi le repentir doit être immédiatement suivi de l'étude, afin de savoir ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas. C'est pourquoi il est écrit dans le Choul'han Aroukh (Rema Ora'h 'Haïm 624, 5) : « Ceux qui sont pointilleux commencent dès l'issue de Yom Kippour à construire la Souka afin de passer d'une mitsva à une autre. » Après s'être amendés à Kippour, ils s'affairent tout de suite à accomplir les mitsvot, afin de se préserver de la faute.

Garde ta Langue

Seulement de la bonne conduite

Quiconque perçoit chez son prochain la présence de mauvaises midot, comme l'orgueil ou la colère, n'a pas le droit de le raconter, bien que ces attitudes soient de réelles transgressions. Comme la plupart des gens considèrent que ces comportements ne sont pas interdits, mais relèvent seulement de la bonne conduite, ils ne pensent pas que celui qui les adopte puisse être considéré comme un impie.